



Frontignan, le 15 septembre 2017

## **Compte rendu du Conseil d'Administration du 11 septembre 2017**

**Présents :** Gérard Chaput, René Casses, Dominique Coquery, Georges Forner, Francis Herrera, Jean-Pierre Lacan, Djimi Tsouladzé.

**Absents excusés :** Robert Tant, Christian Marquant, Maurice Lidou, Pascal Fontaine.

**Début de la réunion :** 18 h 15

### **1- Approbation du compte rendu de CA du 12.06.2017**

- Aucune remarque n'étant formulée par les membres du CA de cette date, le compte rendu est validé.

### **2- Candidatures au CA**

Le secrétaire fait communication des candidatures :

- Quittant Frontignan, Madame Soulias qui avait émis le souhait, lors du précédent CA, d'intégrer celui-ci a fait savoir qu'elle ne maintenait pas sa candidature.
- Par courriel, Madame Refuveille qui avait postulé, lors du précédent CA pour en faire partie, a confirmé sa demande.

Après avoir entendu le parrainage de Jean-Pierre Lacan, le secrétaire soumet aux membres du CA cette proposition.

- Accord à l'unanimité des présents.

Le secrétaire, indique cependant que cette décision est conditionnée par l'adhésion qui doit être faite.

### **3- Chantier dépollution Exxon Mobil**

Francis Herrera fait un rappel de l'épisode de pollution aux hydrocarbures survenue durant les premiers jours de juillet. Il indique que les réactions d'adhérents résidant face au chantier ont permis de mettre en place une action de protestation auprès de la municipalité (courrier fait au maire) et vers les services techniques de la mairie qui ont réagi en interpellant la DREAL et l'exploitant et permis ainsi l'arrêt des travaux du chantier (*voir en annexe mail de la DREAL en réponse aux services techniques*).

Toujours en collaboration avec ces mêmes adhérents du quartier, il a été décidé de réaliser et mettre en ligne sur notre site internet une fiche de signalement de la pollution permettant d'attester l'impact direct sur la population environnante (*une pastille centrale sur la première page du site permet l'accès au formulaire*).

À la suite, un prospectus qui annonce cette possibilité de signalement a été réalisé, il sera distribué dans les boîtes aux lettres de ce quartier dès la reprise des travaux.

Enfin, ATMO Occitanie a été mandée par la DREAL pour installer sur le chantier des capteurs permettant la mesure automatique des polluants durant toute la phase de dépollution (*ce que demandait ARZF depuis le début*). Le chantier ne devrait donc reprendre que lorsque ces capteurs seraient opérationnels.

#### **4- Action odeurs SAIPOL**

Francis Herrera, rappelle l'intervention faite auprès de la Préfecture pour signaler les nuisances olfactives occasionnées par cette entreprise. En effet, étant nez volontaire, faisant partie de l'observatoire des odeurs et ayant eu durant les périodes printemps/été des témoignages d'habitants excédés des quartiers Lierres/Félibre et Méréville qui lui ont rapporté leurs désagréments ; décision a été prise par les membres du bureau de l'association d'interpeller la Préfecture en portant réclamation.

Il précise que normalement, prévu en juin 2017, le bilan 2016 de l'observatoire des odeurs a été reporté pour la fin de ce mois. Théoriquement, cet observatoire qui a démarré en 2016 pour une période de trois ans devrait aboutir à une amélioration de la situation olfactive de ces quartiers ; à condition que les entreprises adhérentes s'en préoccupent.

Reprenant les termes du sous-préfet Philippe Nucho (Midi libre du 26 août 2017) qui réserve sa réponse pour le mois d'octobre, les membres du Conseil d'Administration attendent bien plus qu'une réponse, mais bel et bien une intervention des services de l'État pour contraindre cette société à améliorer son processus de trituration de graines afin de réduire ces nuisances.

À ce propos, Jean-Pierre Lacan, membre du conseil de quartier Lierres/Félibre rappelle qu'en août 2016 ce conseil était déjà intervenu auprès de la municipalité pour dénoncer cette situation et que l'association avait aussi adressé des protestations. En réponse, l'entreprise avait justifié ces nuisances olfactives par un incident exceptionnel du système de trituration.

*« Force est de voir que si incident il y a eu, il semble se répéter très souvent »* ; dixit les membres du CA.

Francis Herrera indique que les signalements faits sur le site ATMO (Air-LR) par les habitants qui ne participent pas à l'observatoire des odeurs doivent continuer à le faire, car ceux-ci sont pris en compte dans le bilan annuel.

Pour terminer le sujet, les membres du CA sont unanimes pour envisager une réaction tumultueuse, si le problème persiste.

#### **Comité de Suivi de Site GDH du 27 juin 2017**

Gérard Chaput représentant l'association à ce CSS, fait un rapide bilan de cette réunion. Il indique qu'il ne fera pas de compte rendu ; celui réalisé par la DREAL qui reproduit assez fidèlement les débats et ses interventions étant suffisant.

✓ *Ce compte rendu est à disposition sur le site de l'association*

Christian Marquant (suppléant) dont c'est la première participation, propose une note qui reproduit l'ambiance de cette réunion « vue par un profane » en parallèle au compte rendu officiel. Le texte sera soumis aux membres du bureau pour validation avant sa mise en ligne dans la rubrique commentaires.

- Projet « aquarius » du port pétrolier de Sète (Pipe-line, Sea-line)

Gérard Chaput indique que ce sujet n'était pas prévu dans l'ordre du jour initial, mais qu'une demande concomitante avec le service technique de la municipalité a permis de l'intégrer.

Il apporte quelques explications sur ce projet concernant une nouvelle canalisation et un nouveau quai sur le port de Sète (*déplacement des amarrages en mer pour l'approvisionnement des cuves de stockage de GDH vers le port de Sète au niveau de la darse ZIFMAR*).

Deux chantiers sont prévus :

- sur terre pour l'installation d'une canalisation en tranchée vers les cuves du dépôt GDH,
- en mer par un dragage à l'entrée Est du port pour permettre l'entrée des pétroliers, d'une installation d'une canalisation maritime et d'une plate-forme d'accostage.

Objectif avancé : améliorer la sécurité lors de l'approvisionnement.

Sur ce point, les membres se disent septiques, et voient plutôt un rapprochement vers la ville d'un îlot de risques potentiels.

Une enquête publique étant prévue, l'association apportera comme d'habitude son point de vue à ce moment-là.

Principales étapes :

|           |   |
|-----------|---|
| 2107      | enquête publique                            |
| 2018      | obtention des autorisations administratives |
| 2018/2019 | construction                                |
| fin 2019  | mise en service.                            |

### Sujet Annexe

- Charge de travail du secrétariat :

Plaque tournante de l'association, le secrétaire soumet aux membres une liste des tâches qu'il a en charge afin de faire constater que par moment il peut arriver à une certaine surcharge d'activité lorsqu'il cumule secrétariat, représentation, action, information...

Francis Herrera, rappelle qu'il a sollicité à plusieurs reprises auprès des adhérents et du CA l'aide d'un suppléant et qu'il ne perçoit pas de solution à ce problème.

En accord avec les membres du CA, il proposera pour la prochaine réunion une réorganisation du poste pour essayer d'alléger le temps qu'il consacre à l'association.

La séance est levée à 20 h 30.

**Date du Prochain CA : 9 octobre, même lieu, même heure**

Le secrétaire : F. Herrera